

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 11 janvier 2023

Tour de France des achats responsables *-Première étape en Bretagne-*

La première étape du tour de France des achats responsables s'est tenue le mardi 10 janvier à Rennes en présence de Pierre Pelouzet, médiateur des entreprises et Jean-Luc Baras, président du Conseil National des Achats. Organisé dans les locaux de la Préfecture de région, cet événement a réuni une cinquantaine d'acteurs économiques locaux mobilisés en faveur des pratiques d'achat responsable. A cette occasion, Emmanuel Berthier, Préfet de la région Bretagne, les représentants de la CCI, du Medef, de l'UIMM, du Cluster Bretagne Pôle Naval et du CJD, ainsi que trois entreprises bretonnes : Groupe AVEM, Novatech Industries et SystemGie, ont signé la charte Relations fournisseurs et achats responsables (RFAR). Enfin, Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne est intervenu au titre du Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER).



Forts de leurs engagements communs en faveur des achats responsables, le Conseil National des Achats et le Médiateur des entreprises ont décidé d'organiser cette année un tour de France pour la promotion du « Parcours national des achats responsables ». Ce dispositif clé en main vise à encourager les entreprises et les acteurs publics à développer et à progresser de manière continue, auprès de leurs fournisseurs, dans leurs pratiques d'achat. Lancé en octobre 2021, le parcours se compose de deux grandes étapes : l'adhésion à la charte Relations fournisseurs et achats responsables portant sur dix principes d'actions, puis l'obtention du label qui vient reconnaître la solidité et la pérennité des relations fournisseurs et dont le référentiel s'appuie sur la norme internationale ISO 20400.

Afin que l'organisation puisse elle-même se situer sur son niveau de maturité « achats responsables », elle peut renseigner un autodiagnostic disponible sur le site de la Médiation des entreprises. Si elle souhaite aller plus loin, elle renseigne le formulaire d'adhésion à la charte. Enfin, si l'organisation souhaite encore mieux maîtriser ses risques achats et sa chaîne d'approvisionnement, professionnaliser ses acheteurs, réaffirmer ses valeurs, ou encore embarquer plusieurs directions dans un projet mobilisateur et fédérateur, elle s'engage dans le processus de labellisation.

La Bretagne constitue la première étape de ce tour de France. Particulièrement mobilisée sur ces questions, la région compte une centaine de signataires et labellisés RFAR. En fin d'évènement, M. Alain Monjaux, président du CNA Bretagne a transmis le témoin à M. Eric Lépine, vice-président du CNA Nouvelle-Aquitaine. Ainsi, la prochaine étape de ce tour de France se tiendra à Bordeaux.

Pour en savoir davantage sur le Parcours national des achats responsables, toutes les informations sont disponibles sur le site du Médiateur des entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises/pour-des-relations-fournisseurs-responsables> et celui du CNA : <http://www.rfar.fr>

A propos du Médiateur des entreprises :

Le Médiateur des entreprises, placé auprès du ministre de l'Economie, des Finances et la Souveraineté Industrielle et Numérique, vient en aide aux entreprises et aux organisations publiques afin de résoudre gratuitement leurs éventuels litiges via la médiation et, plus largement, faire évoluer les comportements d'achats, dans le souci de rééquilibrer les relations clients fournisseurs, au service de l'économie. Il intervient également dans le domaine de l'innovation. Son réseau est présent dans toutes les régions. La saisine s'effectue depuis le site <http://www.mediateur-des-entreprises.fr>

Contacts presse Médiateur des entreprises :

Steve Le Mentec
01 53 17 87 83 – 06 08 49 79 32
steve.le-mentec@finances.gouv.fr

Paulina Ciucka-Laurent
01 53 17 87 97 – 06 11 14 58 46
paulina.ciucka-laurent@finances.gouv.fr